



Programme de formation

20 septembre 2024

9H-17H30

Accueil 9H

Ustaritz

Salle de réunion de Lapurdi

Place du Labourd

Réduire les déchets et développer l'économie circulaire : quelle mise en oeuvre à l'échelle locale?

Pourquoi cette formation?

Le modèle « produire, consommer, jeter » est à bout de souffle. L'économie, dépendante de ressources non renouvelables, fait face à la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, ainsi qu'à l'augmentation des pollutions et des déchets. Cela impose une refonte de nos modèles de production et de consommation, pour une utilisation plus efficace des ressources. Réduire la production de déchets, favoriser le réemploi-réutilisation, favoriser le tri à la source des biodéchets et lutter contre le gaspillage alimentaire pour développer une économie circulaire appelle la coopération de tous, acteurs publics et privés, État et collectivités, entreprises et citoyens, dans les territoires, tout en étant porteur de créations d'emploi et d'innovations. Organisée en partenariat avec BIZI! et l'institut BIHAR, cette formation interactive, ponctuée de témoignages d'acteurs, permettra de donner aux élu·es et agent·es participant·es des clés d'action pour des politiques locales exemplaires, articulant initiatives communales avec les périmètres d'action de Bil Ta Garbi et de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque, pour une réduction des déchets et le développement d'une économie circulaire sur le territoire.



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale

3-5 rue de Vincennes 93 100 Montreuil

Tel: 01 41 58 52 40 Fax: 01 42 87 05 80

Association loi 1901 - Siret 420 686 628 00041 - APE 913E / NAF : 9499Z

cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>



Programme de formation

20 septembre 2024

9H-17H30

Accueil 9H

Ustaritz

Salle de réunion de Lapurdi

Place du Labourd



Objectifs opérationnels

- Comprendre les enjeux socio-économiques et écologiques de l'économie circulaire, appliqués aux territoires
- Connaître les outils permettant de déployer une stratégie territoriale d'économie circulaire au Pays Basque
- Identifier les coopérations et les synergies possibles entre actions communales et intercommunales pour réduire les déchets
- Envisager les coopérations possibles entre communes et acteurs économiques locaux (ESS et économie "classique").
- Repérer et projeter la mise en œuvre d'actions en vue de la généralisation du tri à la source des biodéchets

Déroulé

9h - 9h30 : accueil, tour de table, introduction et rappel de la démarche

9H30 - 10H50 : Panorama sur la production, la collecte, le traitement et la valorisation des déchets en Pays Basque.

Les fondamentaux d'une stratégie 5R, la législation

Les compétences respectives des différentes collectivités (communales / intercommunales) et leurs possibilités d'intervention

Les enjeux écologiques.

Quelles marges de progrès ?

Quels chantiers de prévention des déchets déjà engagés par les différents acteurs (Bil Ta Garbi, CAPB, communes, acteurs économiques et associatifs)?



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale

3-5 rue de Vincennes 93 100 Montreuil

Tel: 01 41 58 52 40 Fax: 01 42 87 05 80

Association loi 1901 - Siret 420 686 628 00041 - APE 913E / NAF : 9499Z

cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>



Programme de formation

20 septembre 2024

9H-17H30

Accueil 9H

Ustaritz

Salle de réunion de Lapurdi

Place du Labourd

11H00 - 12H30 : Atelier de travail

Comment investir, à l'échelle communale et en synergie avec tous les acteurs territoriaux, les axes du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) nouvellement révisé localement ?

Quelles collaborations possibles entre les communes, Bil Ta Garbi et la CAPB ?

14H30 - 16H00 : Les prémices de l'économie circulaire au Pays Basque

Les initiatives engagées en Pays basque autour de l'économie circulaire.

Le réemploi et les recycleries : témoignage d'une des recyclerie du territoire.

16H10 - 17H30 : Atelier - Comment s'organiser pour proposer des solutions de tri à la source des biodéchets et de compostages de proximité aux administrés de sa commune ?

Atelier de travail, avec le collectif des Biodéchets Pays Basque qui œuvre déjà sur le territoire.

Intervenant.e.s

Francis Chalot - consultant et formateur en évitement des déchets et promotion d'une (véritable) économie circulaire

Patricia Bonneau - administratrice des Carrioles Vertes, membre du Collectif des Biodéchets du Pays Basque (CBPB)

Un ou une représentante de la Recyclerie de mobilier professionnel (AIMA)

Méthode pédagogique et prérequis

Cette formation- ne nécessite pas prérequis. Accessible à tout.e élu.e et agent.e, elle proposera de nouveaux angles d'approche et formats par rapport à la session proposée en 2023 : format interactif, alternant apports théoriques et mises en situation/cas pratiques.

Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Public



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale

3-5 rue de Vincennes 93 100 Montreuil

Tel: 01 41 58 52 40 Fax: 01 42 87 05 80

Association loi 1901 - Siret 420 686 628 00041 - APE 913E / NAF : 9499Z

cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>



Programme de formation

20 septembre 2024

9H-17H30

Accueil 9H

Ustaritz

Salle de réunion de Lapurdi

Place du Labourd

Élu-es, agents et technicien-nes des communes de la CAPB

Inscription et contacts

Pour vous inscrire, remplissez le bulletin et déposez-le au service formation de votre collectivité. Pour les agents et technicien-nes, une validation préalable de votre hiérarchie peut être nécessaire.

Si votre demande est acceptée, votre collectivité adressera votre bulletin validé au Cédis (cedis@cedis-formation.org), qui vous fera parvenir une confirmation d'inscription. Les formalités sont ensuite traitées directement entre ces deux structures.

Les élu-es locaux disposent d'un [droit à la formation](#)

. Cette formation entre pleinement dans leur champ de compétences. Elle est ouverte au droit classique (financement via le budget formation des élus des collectivités locales).

Les agent-es et technicien-nes peuvent également bénéficier d'une prise en charge par leur collectivité, au titre d'une action d'adaptation et de développement des compétences des salarié-s (champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue).

- Pour les **inscriptions d'autres publics, ou pour tous les aspects administratifs et financiers**, vous pouvez contacter : **Anne Brégeon**, du Cédis - 06 45 11 50 16- bregeon@cedis-formation.org
- Pour plus de **renseignements sur le contenu de la formation** : **Anthony Lubrano**, de Bizi – 06 67 51 67 87 - hitzahitz@bizimugi.eu

Pour les personnes en situation de handicap: contacter le [réfèrent](#)
Cédis

Retrouvez les autres formations proposées par Bizi, Bihar et le Cédis

**Vendredi 28 juin 2024 (9H-17H30) - Urrugne -
[Développer les pratiques de démocratie participative de sa commune](#)**

**Vendredi 6 septembre 2024 (9H-17H30) - Hasparren -
[De la fourchette à la fourche : mettre en œuvre une politique alimentaire soutenable via sa cantine.](#)**

